

APPEL A CONTRIBUTION

de l'urgence à la programmation et à la prévention

Jeudi 07 Mars 2013 16h00 - 18h00

SESSION ATELIERS: jeudi 07 Mars 16h00-18h00

pour l'apprentissage mutuel entre les participants, qui travaillent surtout dans la ligne de front, face à l'extrême pauvreté et le déni des droits fondamentaux, l'abandon et la solitude, les conditions que le long séjour à la rue a rendues encore plus complexes et difficiles à résoudre.

Apprentissage qui passe par:

- **l'approfondissement des idées** : la centralité de la personne, la dignité, le respect, les droits;
- **les pratiques d'évaluation** : les expériences positives et les entraves, les difficultés et les solutions
- **projets innovants** : la complexité et la réponse multidisciplinaire

En ce qui concerne la perte (que ce soit de la maison, de l'identité, de reconnaissance et d'appartenance à la citoyenneté), la mise au point à l'atelier sera particulièrement sur certains groupes vulnérables: les sans-abri souffrant de maladie mentale, les migrants sans-papiers, l'isolement des personnes âgées, et les femmes sans-abri avec enfants.

Author 1 Mr Ms

First name:

Name:

Address*:

CAP:

City :

Country:

Tel:

Mob. phone:

E-mail:

Organisation:

Function:

Autore 2

Nome

Cognome

Suivre svp ce schéma pour la rédaction du résumé (maximum 450 mots)

1. Titre - 2. Sujet - 3. Mots-clés - 4. Idées prioritaires

5. Implications pour la pratique: recherche, formation, autres ...

6. Propositions: quels les messages clés et les priorités soulignées par la présentation?

GROUP A GROUP B GROUP C GROUP D GROUP E

Si vous êtes intéressé par un de ces sujets, s'il vous plait, indiquer votre préférence. Vous pouvez ajouter de suggestions et de propositions ainsi que d'autres questions..

PRESENTATION d'un POSTER : (max 250 words)

ENVOYER

RESET

GROUPE A. enracinés sans-abri: *quelles aptitudes sont nécessaires pour faciliter l'approche des personnes et quelles ressources nécessaires afin d'assurer l'accès des sans-abri à la santé et aux services sociaux?*

Quel est le sens de la liberté et de l'intervention obligatoire, le respect et la solidarité en faveur des personnes sur la rue qui souffrent de maladies mentales et de la privation absolue? Est-ce que le partenariat, civique coresponsabilités et interdisciplinaire de travail, fonctionnent?

Quels résultats peuvent-ils être atteints? Et quels sont les obstacles qui doivent être surmontés dans ce parcours personnalisé?

GROUPE B. abris d'urgence et des logements temporaires, de soutien et de signalisation.

Comment prévenir de sorte que cette condition d'urgence ne devienne une situation chronique? Dans la quasi-totalité de métropoles européennes, les municipalités lancent un plan d'urgence en hiver. Quels mesures d'accompagnement et comment pour éviter qu'à la fin du programme d'urgence les gens se retrouver dos à la rue?

GROUPE C. Le passage de l'itinérance à l'accueil - comment peut-on garantir un sentiment d'appartenance? et de manière durable ?

Comment éviter le risque de ségrégation (ghetto) et de la discrimination Comment promouvoir la désinstitutionnalisation à tous les niveaux, au niveau social: des abris et des centres d'urgence et au niveau de la santé: institutions psychiatriques?

GROUPE D. prévention pour les sans-abri: les rues (pas deux nuits de suite dans la rue ...), aux abris et à la maison; concernant spécialement les personnes à risque : les migrants européens et extra-UE, et sans papiers, les personnes âgées abandonnées à leur solitude et les femmes et les enfants .

"De quelle manière les cliniques de solidarité» peuvent devenir des importants services de prévention à des niveaux sociaux et de santé, que ce soit en relation avec sanitaires et sociaux des services publics?

GROUPE E. dignité et bien-être: *comment sera possible de travailler ensemble (santé mentale et les services sociaux d'organisations publiques et privées) pour une situation très difficile, lorsque la solution semble très IMPOSSIBLE? cf. " **Dignité & projet pour le Bien-être** "*

Qu'est-ce que c'est semblable et différent dans les métropoles européennes concernant ces situations spécifiques?

Très importantes sont les échanges, à mettre en œuvre des pratiques innovantes basées sur les concepts de le respect de la souffrance et des gens abandonnés, de partager la responsabilité en co-working et de formuler des propositions concrètes.

CONTACT: SMES-Europa, Tel / fax: +32.2.5385887 - mob.. 32,475634710

Mail: smeseu@smes-europa.org web: www.smes-europa.org